

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 avril 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CD81

présenté par  
M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 14

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement s'opposent au recours aux ordonnances pour légiférer pour faciliter les expérimentations d'innovation de mobilité. Ils estiment en outre que le champ de l'habilitation est trop large.